Règlement du Concours St Valentin

La Ville de Gonfaron organise un **concours à l'occasion de la Saint Valentin,** célèbre fête des amoureux, le 14 février prochain. Elle se propose ce jour-là d'afficher sur les panneaux électroniques municipaux les plus beaux messages d'amour qu'elle aura reçus.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur message jusqu'au mardi 12 févier midi via le formulaire disponible en mairie ou sur le site mairie-gonfaron.fr.

Un jury se réunira pour désigner les 3 plus beaux messages. L'amour, bien sûr, mais aussi l'humour, la poésie et la tendresse seront privilégiés. Tout message indécent ou à connotation religieuse, raciale ou sexiste sera éliminé d'office.

Pour être éligible et pouvoir être affiché sur le panneau électronique municipal, le message doit impérativement être présenté sur un maximum de 10 lignes de 16 caractères chacune (espaces compris et sans prévoir de coupes de mot d'une ligne à l'autre). Aucun nom de famille ne sera publié.

Le lauréat sera récompensé par un bouquet de fleurs (sous forme de bon d'achat chez "Coup de Cœur**").** Les 2ème et 3ème se verront offrir une boite de chocolats.

Ces derniers recevront un message les prévenant de leur victoire le mercredi 13 février au soir.

Pour participer, envoyez un mail à amour@gonfaron.fr ou déposer vos messages sur papier libre ou sur le bulletin disponible à l'accueil de la Mairie.

N'oubliez pas de mentionner vos noms et coordonnées pour que nous puissions vous recontacter.

A vos plumes !!!

Concours St Valentin 14 février 2019

Bulletin d'inscription

Nom - Prénom :……..……..

☎ domicile : …… ☎ portable :…….

Adresse électronique : ……@.....

Les participants inscrits au concours St Valentin acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions du jury.

Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de la Mairie

Jusqu'au mardi 12 février midi.